

Section DIRCOFI IDF

Un petit quelque chose vaut mieux qu'un grand rien du tout

A partir de 2009, quelle que soit la couleur politique, le gel continu du point d'indice a abouti à une paupérisation des fonctionnaires. Comme en 2016, à l'approche des élections présidentielles et législatives, fin 2021 le gouvernement a cependant voulu nous jeter quelques miettes.

Pour la DGFIP, elles se présentaient sous trois formes :

- une prime de fin d'année, à la limite de l'aumône, notamment pour les cadres A (120 € ...)
- un accroissement du volume des promotions internes, en amélioration mais ne répondant pas à tous les espoirs
- une nouveauté, un gadget diront certains, la **mise en place d'un « fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents », doté de 10 millions d'euros et réparti par direction au prorata du nombre d'agents (soit 82.237 € pour la DIRCOFI IDF)**

La « proposition » faite aux organisations syndicales nationales se présentait comme suit : ou la majorité d'entre vous signe ces « accords », ou vous refusez notre générosité et ce sera « zéro ». Même si ces « avancées » étaient très éloignées des besoins réels des agents et de nos légitimes revendications, les syndicats ont alors donné leur aval afin d'assurer à chacun un minimum.

Concernant l'amélioration du cadre de vie au travail, selon la Centrale, les sommes allouées ne pouvaient exclusivement financer que des actions relatives :

- au cadre de vie au travail
- à une démarche éco-responsable
- à une sensibilisation aux innovations
- à la responsabilité sociale de la DGFIP

Par ailleurs le processus s'inscrivait dans des délais, imposés par la DG, extrêmement contraints et irréalistes.

Les directions locales, ou spécialisées, n'ont pas eu le choix et ont dû lancer, entre le 1^{er} et le 31 décembre 2021, la consultation des agents sur leurs propositions de projets. En pleine vague épidémique, avec les programmes à boucler et les congés de fin d'année. Dans de telles conditions, la participation ne pouvait être que modeste et elle le fut : 58 agents de la DIRCOFI IDF (sur 750) se sont exprimés (par mail ou en déposant leurs souhaits dans l'urne dédiée installée dans le hall).

Deux réunions ont ensuite eu lieu avec des agents volontaires, les 11 janvier et 8 février 2022, pour analyser et classer les propositions, avant une présentation aux organisations syndicales lors d'un CTL ce 19 avril 2022.

Il ressortait des consultations effectuées les projets suivants : création d'une salle de détente/ repos (25.000 €), végétalisation d'espaces (12.600 €), création d'un espace santé/ forme (9000 €), organisation d'ateliers-conférences (4.500 €), séances de massage (10.000 €), achat de cadres photos-peintures (15.000 €), acquisition de livres (1000 €) , acquisition de jeux (500 €), offrir des mugs aux agents, afin de limiter l'utilisation de gobelets cartons, dans un souci-éco-responsable (7.500 €), réactivation de cours de yoga (300 €).

Concernant l'adoption de ce budget participatif, la règle posée par la Centrale est la suivante. Si la majorité des représentants des personnels au CTL ne votent pas les projets qui leur sont soumis, le budget alloué est alors reversé à la DG, qui le redistribue aux autres directions (au prorata de leurs effectifs).

Tout comme cela l'avait été à l'échelon national, où il avait été demandé que ces fonds servent à abonder les modestes versements directs aux agents, Solidaires avait plaidé à l'échelon local pour que ces sommes soient attribuées aux agents de la DIRCOFI, sous forme de chèques individuels. Bercy, puis notre direction contrainte par le cadre fixé par la DG, nous avaient déjà opposé un refus.

A l'occasion du CTL du 19 avril 2022, nous avons réitéré notre position en demandant un vote sur l'octroi d'un versement à chaque agent. Mais, à titre subsidiaire, si la DG s'entêtait dans son dogme, afin de ne pas perdre le budget alloué, nous nous sommes prononcés sur les projets précités.

Sur ce second vote, le choix qui se présentait à nous n'était donc pas :

- entre la satisfaction pleine et entière de nos demandes et l'approbation béate de projets fumeux concoctés en catimini par la direction,
- mais entre des projets, certainement pas parfaits, choisis dans des conditions frustrantes, mais par les agents de la DIRCOFI IDF qui se sont exprimés, et la perte de 82.237 €.

Afin d'éviter ce scénario pénalisant, deux des trois organisations syndicales représentées, dont Solidaires, se sont prononcées sur les projets qui nous étaient soumis.

Pour valider, ou pas, les propositions faites, Solidaires s'est efforcé d'établir des critères objectifs :

- la dépense engagée doit pouvoir bénéficier à l'ensemble des agents
- elle doit avoir un objet perenne
- le coût unitaire doit rester raisonnable.

Au terme d'explications et de discussion, l'ensemble des projets proposés par les agents ont été adoptés, à l'exception des séances de massage et de l'achat de mugs, et avec une réduction d'enveloppe pour les achats de cadres (10.000 €) et les conférences (3000 €). Les sommes épargnées seront réaffectées sur les propositions votées.

Cette « amélioration du cadre de vie au travail » ne répond pas à notre priorité, le pouvoir d'achat des agents, et nous ne sommes pas dupes de son évident souci électoraliste. Dès lors, syndicalement, le plus confortable pour nous aurait été de la rejeter au nom de nos légitimes revendications. Mais concrètement, cela aurait privé les agents de la DIRCOFI IDF de quelques améliorations, même si elles sont marginales. Nous refusons cette vision des choses.

Solidaires Finances Publiques reste toujours guidé par le même principe, obtenir le mieux, mais quand le rapport de force ne le permet pas, choisir le moindre mal au bénéfice des agents.